

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) SUR LA DISPONIBILITÉ DE LOCAUX À BUREAUX ET DE LOCAUX D'ENTREPOSAGE À LOUER DANS LES VILLES D'OTTAWA ET DE GATINEAU**  
**Dossier n° 5225-2-2014-4**

Les réponses à la présente DDR serviront à des fins de planification seulement. Il ne s'agit pas d'un appel d'offres ni d'une demande de propositions. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements généraux sur la disponibilité de locaux à louer. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ne demandera pas des soumissions ni de louer des locaux à la suite de la présente DDR. Selon les réponses fournies et les autres renseignements non obtenus dans le cadre de la DDR et les exigences de TPSGC, ce dernier se réserve le droit de publier une Expression d'intérêt (EDI) visant des besoins particuliers en matière de location, qui pourrait donner lieu à une invitation à soumissionner, ou d'entreprendre des négociations directes pour des besoins éventuels en matière de location. Il se réserve également le droit de lancer un appel d'offres public selon les renseignements reçus en réponse à une EDI. À titre de précision, TPSGC ne sera pas tenu de publier une EDI ni de louer des locaux à la suite de la présente DDR.

**(A) Éléments relatifs aux locaux**

TPSGC désire obtenir des renseignements sur la disponibilité de locaux à bureaux et de locaux d'entreposage à louer, dont les baux de diverses durées, entreraient en vigueur d'ici:

- (i) six mois à deux ans pour des locaux contigus d'une superficie de 500 mètres carrés utilisables (m<sup>2</sup>u) à 5 000 m<sup>2</sup>u;
- (ii) deux ans à cinq ans pour des locaux contigus d'une superficie de 5 000 m<sup>2</sup>u à 40 000 m<sup>2</sup>u.

Les locaux devraient se situer dans les villes d'Ottawa et de Gatineau, soit dans les secteurs compris dans les limites géographiques suivantes:

**Ottawa**

Au nord : rivière des Outaouais;

Au sud : chemin Fallowfield, autoroute 416, chemin Barnsdale/chemin Rideau, chemin Ramsayville, chemin Thunder;

À l'est : chemin Anderson, chemin Piperville, chemin Anderson, chemin Innes/voie de contournement Blackburn, chemin Trim;

À l'ouest : boulevard Shirley, chemin March Valley, promenade Terry-Fox, chemin Eagleson.

**Gatineau**

Au sud : rivière des Outaouais;

À l'ouest : rue Scott, rue Duquesne, promenade du Lac-des-Fées/boulevard de la Cité-des-Jeunes;

Au nord : boulevard des Hautes-Plaines/chemin Freeman, boulevard Saint-Joseph, avenue du Pont/boulevard de la Vérendrye Ouest, autoroute 50;

À l'est : boulevard de l'Aéroport.

Tous les locaux à bureaux devraient pouvoir respecter les *Normes relatives aux lieux loués* de TPSGC; on peut s'en procurer une copie auprès de la personne-ressource indiquée ci-dessous.

Les locaux à bureaux devraient être situés dans des immeubles se trouvant à proximité des artères principales des villes d'Ottawa et de Gatineau, et devraient être desservis par le service de transport en commun pendant les heures normales de travail.

TPSGC pourrait demander une visite des lieux afin de voir les locaux, auquel cas un préavis raisonnable sera donné.

**(B) Répondre par écrit**

Les parties intéressées sont invitées à envoyer les renseignements par écrit à l'adresse suivante:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des biens immobiliers

Services des biens immobiliers du SCN  
Place des Explorateurs  
191, promenade du Portage, 4<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec)

ou par télécopieur au 819-420-2583;

ou encore par courriel à l'adresse de la personne-ressource indiquée à la section F.

Veillez indiquer le n<sup>o</sup> de dossier 5225-2-2014-4 sur toute correspondance.

**(C) Date limite de réception**

Les propriétaires ou leurs mandataires / agents sont priés d'envoyer leur réponse à la présente DDR au plus tard le 3 octobre 2014.

**(D) Renseignements fournis par le propriétaire ou par son mandataire / agent**

Les renseignements fournis par le propriétaire ou par son mandataire / agent devraient inclure l'emplacement de l'immeuble, le zonage actuel, l'endroit précis où sont situés les locaux dans l'immeuble, la superficie des locaux, des détails concernant un arrêt de transport en commun situé à distance de marche de l'entrée de l'immeuble le plus près possible des locaux à bureaux éventuels, en tenant compte des trottoirs et des sentiers piétonniers, les locaux d'entreposage auxiliaire et les installations de places de stationnement (publiques ou privées). Toute réponse présentée à TPSGC par un mandataire / agent devrait être accompagnée d'une lettre du propriétaire, qui l'autorise à le représenter. Veillez indiquer le n<sup>o</sup> de dossier 5225-2-2014-4.

**(E) Exigences de sécurité**

Pour les projets de location futurs qui pourraient découler de la publication d'une EDI, TPSGC exige que les propriétaires des locaux proposés détiennent une attestation de sécurité valide de niveau « fiabilité » approuvée et délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de TPSGC avant l'attribution du bail. On invite toutes les parties intéressées par les projets de location futurs à obtenir à l'avance cette attestation de sécurité. Pour obtenir des renseignements sur le processus d'enquête de sécurité, veuillez consulter le site Web de la DSIC de TPSGC, à l'adresse <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca>. Pour amorcer le processus, veuillez communiquer avec la personne-ressource dont les coordonnées figurent à la section F.

**(F) Renseignements**

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Billy LaCharity, agent de location, par téléphone, au 819-420-2580, ou par courriel, à l'adresse [billy.lacharity@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:billy.lacharity@tpsgc-pwgsc.gc.ca), et mentionner le n<sup>o</sup> de dossier 5225-2-2014-4.